

## MOTIVATION DE VOTE DU COMITÉ D'ENTREPRISE DE LA DO SUD

Les élus du Comité d'établissement de la DO Sud sont consultés ce jour sur le projet de regroupement des Unités d'Intervention Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées en vue de la création de l'Unité d'Intervention Occitanie.

Le processus d'information consultation du Comité a débuté au mois d'avril et a nécessité de nombreux allers et retours avec notre direction ainsi qu'à la communication d'un certain nombre d'informations complémentaires.

Afin de bien cerner les enjeux de cette réorganisation, nous avons eu accès aux conclusions des CHSCT concernés ainsi qu'au recours à un cabinet externe, le cabinet Syndex qui vient de présenter ses conclusions.

Les élus considèrent que le processus engagé par la direction a permis un dialogue et des échanges de qualité.

Pour autant, nous regrettons d'avoir été contraint de passer par une expertise pour avoir ce niveau d'information et qu'aucun temps n'ait été prévu pour peser sur le dossier.

Sur le fond, le regroupement de nos deux UI s'inscrit dans le cadre d'un projet d'uniformisation prévu au niveau d'Orange France : UI 2019.

Les échanges avec la direction ainsi que les documents dont nous disposons, tendent à montrer que le projet est essentiellement un projet de regroupement sans conséquence directe pour l'emploi.

Cependant, nos analyses, appuyées de celles de notre expert, démontrent que ce projet reste plus vaste qu'un simple regroupement :

- Il a une portée économique en ce sens qu'il répond aux enjeux de rationalisation et d'économies portés par le Groupe Orange ;
- Il s'accompagne de changements de processus de fonctionnement et notamment d'évolutions de nos métiers, déjà engagés depuis quelques années ;
- Il va induire des modifications de périmètres et de liens hiérarchiques ayant des conséquences pour les salariés.

Concernant les motivations économiques de ce projet, comme le présente notre expert, le Groupe a mis en place un certain nombre de plan d'économies contribuant à dégager du cash qui peut être utilisé pour un besoin d'investissement Fibre croissant ainsi qu'une augmentation des dividendes.

Une grande partie des économies attendues porte sur la masse salariale, et ce, par le biais d'importants départs naturels, en cours et à venir, directement liés à la pyramide des âges.

Cette situation se retrouve sur la DO Sud et sur ses deux UI MP et LR.

Les départs, en grande partie non remplacés, provoquent des besoins en force de travail, que le projet de réorganisation tente de combler : par de la recherche de gains de productivité, de l'uniformisation de processus, un recours accru à la sous-traitance et par le regroupement de fonctions à la maille DO, voire à la maille nationale, ... ces deux derniers éléments étant rendus possibles grâce à la digitalisation et l'automatisation.

Par ailleurs, le projet décrit une situation cible qui part d'une situation existante, sans développer les étapes et moyens pour y parvenir.

Ces changements de processus et ce regroupement ne sont pas nouveaux et le Comité d'établissement a déjà été consulté sur plusieurs de ces projets, présentés de manière morcelés, et qui à aujourd'hui, prennent tout leur sens dans un projet global. Nous regrettons d'ailleurs à ce titre, de ne pas avoir eu dès les premières consultations, une présentation des enjeux stratégiques de regroupement global des métiers de l'intervention.

Notre expert attire notre vigilance sur les conséquences de ces changements d'organisation sur les salariés, notamment ceux étant sur des sites isolés, même nomades : l'organisation matricielle mise en place avec un manager de proximité et un manager distant sur le métier, peut avoir des impacts pour le salarié : prise en compte des évaluations, éloignement du lien social et sociétal, ... mais aussi pour le manager métier qui devra augmenter ses temps de déplacement et de présence sur les différents sites.

Nos CHSCT ont également pointé ces difficultés et nous attendons, de la part de la direction, une grande vigilance et attention sur le traitement individuel de ces salariés et situations.